



Metz, le 05/01/2016

Moselle

Déclaration unitaire au Comité Technique Local EMPLOIS du 5 janvier 2016

Monsieur le Président,

Vous avez réuni ce Comité Technique en 2^{ème} convocation après le boycott par l'ensemble des syndicats de la 1^{ère} convocation en date du 18 décembre dernier.

Chaque jour, la dégradation des conditions de travail s'accélère pendant que la qualité du service régresse et que la charge de travail explose. Les agents sont à bout de souffle sous l'effet conjugué des suppressions d'emplois, des restrictions budgétaires, de l'accroissement continu de la sollicitation de nos services et les restructurations incessantes de nos services.

Alors même que la crise économique amplifie les difficultés de nos concitoyens, nous ne sommes plus en capacité de répondre à leurs exigences. Cette situation génère des tensions sans précédent pouvant aller jusqu'à l'agression verbale voire physique des agents chargés de l'accueil.

Les organisations syndicales dénoncent et s'opposent au repli de la présence du service public de proximité notamment par la suppression ou la fusion de trésoreries et services comme c'est le cas en Moselle avec :

- la fermeture de la Trésorerie de Rémilly au 01/01/2016
- la suppression du pôle CE (Contrôle- Expertise)de St Avold au 01/01/2016
- la suppression du CDIF d'Hayange au 01/01/2016

De même la réforme territoriale a un impact direct de repli de nos services et missions en Moselle par:

- la suppression de la paierie régionale au 01/01/2016
- la suppression des missions économiques (MEEF) au 01/01/2016
- la suppression du contrôle budgétaire régional (CBR)au 01/01/2016
- la suppression de la politique immobilière de l'Etat (PIE)au 01/01/2016

Pour la DGFIP, ce sont encore **2130 emplois qui seront supprimés en 2016**...bien plus que ces dernières années qui avaient déjà saigné les services.

La DGFIP administration exemplaire d'un Ministère dit non prioritaire paye encore et toujours un tribu extrêmement lourd aux politiques d'austérité gouvernementales.

Alors que les agents de notre administration représentent **6% des effectifs** de la Fonction Publique d'Etat, ils doivent absorber **54% des suppressions d'emplois**...

Ainsi, **en 10 ans, ce sont 25 % des effectifs de la DGFIP qui auront été supprimés !!!**

Vous allez arbitrairement appliquer la décision du Directeur Général de supprimer 59 emplois supplémentaires dans les services en Moselle pour 2016, DU JAMAIS VU! Les agents s'opposent à votre décision de vouloir augmenter le chiffre des 154 emplois supprimés pour le département de la MOSELLE depuis la fusion sur la seule période 2009/2015.

Dans ce contexte d'efforts incessants demandés aux agents, les traitements et régimes indemnitaires sont gelés pour la sixième année consécutive. Dans le même temps, la « démarche stratégique » mise en place, contre l'avis des organisations syndicales nationales et locales et donc des personnels visés, sous couvert de simplification, à l'abandon pur et simple de certaines missions et à de nouvelles vagues de restructurations dans nos services.

Si les vagues précédentes de suppressions d'emplois ont fortement dégradé les conditions de travail, désormais c'est l'existence même de certaines missions qui se trouve menacée.

De tout le département, remontent la lassitude, la démotivation et le ras-le-bol des collègues et même des chefs de service.

L'édifice ne tient plus que grâce à la conscience professionnelle et au dévouement de l'ensemble des agents.

Les agents de la DDFIP MOSELLE (notre Direction ayant rétrogradé d'un statut de Direction Régionale à Direction Départementale conséquence de la réforme territoriale au 1^{er} janvier 2016) exigent :

- L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois en Moselle
- L'arrêt immédiat des réorganisations, restructurations, fusions, suppressions de nos services et postes
- L'arrêt immédiat de la Démarche stratégique, et de l'ASR (Adaptation des Structures au Réseau)
- L'arrêt immédiat des baisses de nos crédits de fonctionnement
- Une juste reconnaissance des efforts consentis notamment par de véritables plans de promotion interne.

N'en déplaise à notre Ministre, les agents de la DGFiP exercent eux- aussi des missions prioritaires indispensables à une saine gestion des finances publiques pour tous les citoyens de notre République.

Cette situation est intolérable et inacceptable. Par ce boycott les organisations syndicales tiennent à souligner qu'elles ne sauraient accompagner et cautionner le recul sans précédent du service public en Moselle.

En conséquence, vous comprendrez Monsieur le Président, que compte tenu de l'importance de nos désaccords, nous refusons d'aborder ce point de l'ordre du jour. Pas plus d'ailleurs que nous ne souhaitons que vous nous l'exposiez.

Nous vous demandons d'annexer la présente déclaration unitaire au procès-verbal du CTL.

**Arrêt immédiat des suppressions d'emplois aux
Finances Publiques en Moselle**